Facture SPECIMEN - Non validé



Date facturation: 02/05/2024 Date échéance: 03/05/2024

Émetteur

BIOASIS

Zoning Ecolys, Rue Benjamin Franklin 23 5020 Namur

Email: info@bioasis.be Web: www.bioasis.be

Adressé à

MOLENS NOVA NV

Chaussee de Renaix 35? 7910 Frasnes-lez-Anvaing

Numéro TVA: BE0405.432.086

This is a comment (public)

Montants exprimés en Euros

Désignation	TVA	P.U. HTVA	Qté	Réduc.	Total HTVA
PC00000002 - Description 0	19,6%	100,00	1		100,00
P0424-000001 - Description 1	19,6%	100,00	-1		-100,00
Description 2	19,6%	-100,00	1		-100,00
PS00000002 - Description 3	19,6%	100,00	1	50%	50,00
PF00000009 - Description 4	19,6%	100,00	1		100,00
PC00000003 - Description (offered line)	19,6%	100,00	1	Offert	0,00

Conditions de règlement:

A réception

 Total HTVA
 50,00

 Total TVA 19,6%
 9,80

 Total TVAC
 59,80

Conditions générales de vente

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes de produits réalisées par Bioasis, société SRL, dont le siège social est situé à Namur, enregistrée sous le numéro BE1002685634.

2. Commandes

Les commandes de produits peuvent être passées par téléphone, par e-mail ou via notre site web.

Toute commande passée constitue une offre d'achat de la part du client, et est soumise à l'acceptation du Vendeur.

3. Prix

Les prix des produits sont indiqués en euros et sont ceux en vigueur au moment de la commande, hors taxes et frais de livraison.

Le Vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment, mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la passation de la commande.

4. Livraison

Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et peuvent varier en fonction des circonstances.

Les frais de livraison sont à la charge du client et seront indiqués au moment de la commande.

Le risque de perte ou d'endommagement des produits est transféré au client dès leur remise par le Vendeur au transporteur.

5. Paiement

Sauf disposition contraire, les factures sont payables à réception.

En cas de retard de paiement, des pénalités de retard seront appliquées conformément à la législation en vigueur.

6. Réclamations

Les réclamations concernant les produits livrés doivent être formulées par écrit dans un délai de 7 jours à compter de la réception de la commande.

Le client doit fournir toute preuve raisonnable à l'appui de sa réclamation.

7. Droit de rétractation

Conformément à la législation en vigueur, le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception des produits pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités.

8. Responsabilité

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée en cas de dommages indirects résultant de l'utilisation des produits vendus.

9. Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le droit belge.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera de la compétence exclusive des tribunaux de Namur.